

## Procès-verbal du Conseil d'Administration de L'ARSEPL du 15 novembre 2024

Le Conseil d'Administration de l'ARSEPL s'est réuni ce jour dans les bureaux de la SCET au 26 rue du Chemin-Vert – 75011 Paris et en visioconférence à 14h30.

Administrateurs présents : Françoise Cosson, Catherine Léger, Anne-Marie Russac, Michel Alemany, Dominique Brière, Philippe Gendre, Dominique Haug, Bernard Jacquinot, Jean-Jacques Lambert, André Moine, Bernard Pailhes, Jean-Claude Roux, Roger Zimmermann.

Administrateurs excusés : Jean-Louis Amar, Marie-Claire Blanc, Françoise Gravier, Bruno Martin, Thierry Verrier.

Autres présents : Daniel Poquillon

Le quorum ( administrateurs présents ou en visio) étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- approbation du PV du CA du 11 avril 2024
- état des adhésions 2024 et préparation des appels de fonds 2025
- point sur les démarches administratives auprès de la Préfecture
- préparation de l'AG 2025
- le devenir de l'IPSEC et les cotisations
- les relation avec l'Union Atrium
- le congrès des EPL
- le point sur les rencontres et visites
- questions diverses.

Avant de démarrer la réunion, Anne-Marie RUSSAC accueille la nouvelle Directrice du réseau, Marie-Odile FARINEAU qui après s'être présentée, nous apporte tout son appui.

## **1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 avril 2024**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 avril 2024 a été envoyé par mail .

⇒ Aucune remarque n'ayant été faite, le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du 11 avril 2024.

## **2- Etat des adhésions 2024 et préparation des appels de fonds 2025**

Nous sommes à ce jour 135 adhérents pour 102 cotisants en 2024. Françoise COSSON nous a fait parvenir un listing de 28 membres n'ayant pas réglé leur cotisation. Bernard JACQUINOT va vérifier ces chiffres et diffuser une liste de "retardataires" mise à jour.

La Présidente en a relancé certains sans aucune réponse de leur part. Il est convenu que chaque délégué régional téléphonerait aux retardataires.

Ces non-paiements ont un impact sur l'équilibre des comptes. Bernard Jacquinot présente l'estimation du résultat probable 2024 : il table sur encore une petite dizaine d'encaissements de cotisations et un peu moins de dépenses. Malgré la défection de l'IPSEC qui ne versera plus sa subvention de 700€, le déficit initialement prévu à hauteur de 1 950 € sera certainement inférieur.

Le trésorier insiste sur la nécessité de trouver de nouveaux adhérents et s'interroge sur le devenir de l'association.

La Présidente lui confirme que c'est également le souci de l'Union Atrium et de ses membres.

Un courrier pourrait être adressé aux futurs retraités de la SCET et des EPL par l'intermédiaire de la Directrice du Réseau que bon nombre d'entre nous connaissent.

De même une demande de subvention pourrait être adressée à la CDC via Isabelle Laudier pour remplacer la contribution de l'Ipsec.

⇒ A l'unanimité, le conseil d'administration prend acte des adhésions 2024 et demande aux délégués régionaux de relancer leurs membres.

### **3- Point sur les démarches administratives auprès de la Préfecture**

La Secrétaire indique que le dossier de modification du siège social a été adressé à la Préfecture et reçu en février et depuis aucune nouvelle.

Le trésorier demande qu'une nouvelle modification portant sur la modification du siège social soit introduite (demande de notre assurance RC).

La Présidente prendra la suite des relances, quitte à refaire le premier dossier, qui s'est peut-être perdu.

### **4- Préparation de l'Assemblée Générale 2025**

L'AG de mai a entériné la tenue de la prochaine réunion à Paris. Reste à fixer la date fin mai.

La Présidente propose soit du lundi 19 au mercredi 21 soit du mercredi 21 au vendredi 23. Le programme ensuite prévoirait classiquement l'AG l'après-midi du 1<sup>er</sup> jour, des visites techniques le lendemain et des visites touristiques le dernier jour.

Françoise Cosson a rencontré JP Lauwereins qui suggère de visiter le chantier de la gare d'Austerlitz puis ensuite celui de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à proximité immédiate car ce sont les chantiers les plus importants en ce moment.

Sur une idée d'André Moine, la Présidente a pris contact avec l'office de tourisme du Val de Marne pour découvrir le street art et les œuvres monumentales du 13<sup>ème</sup> arrondissement. La confirmation de visite devra être envoyée en janvier ...

Autres suggestions : la visite de Notre-Dame qui ouvre en décembre pour les individuels mais en juin pour les groupes.

Catherine Léger qui connaît le chantier, propose de se renseigner auprès des responsables techniques.

A envisager également : le musée des années 30 et le jardin-musée Albert Khan à Boulogne-Billancourt.

Il appartient maintenant au groupe de travail francilien de trouver les restaurants adéquats.

- le premier repas avant l'AG pourrait se tenir à la Brasserie Rosie bd Saint-Antoine là où certains administrateurs ont déjeuné
- le dîner pourrait être au Bofinger place de la Bastille
- et les autres repas en fonction des lieux de visites !

La Présidente demande l'implication de tous de telle sorte qu'en janvier, les grandes lignes des visites soient calées voire même prêtes à être réservées.

La secrétaire propose d'envoyer un courrier d'information aux membres afin qu'ils retiennent les dates.

Roger Zimmermann demandera à la SCET la possibilité de réserver leur salle de réunion pouvant accueillir 40 personnes à la date fixée.

Dernier point à proposer ; le lieu de l'AG 2026. Il est proposé Avignon (AM Russac avec Citadis ex SEDV) ou Angers, suggestion de la Directrice du Réseau qui pourra alors nous introduire auprès de la SEM ALTER dirigée par Michel Balarini ( D. Haug)

⇒ A l'unanimité, le conseil d'administration fixe la date de la prochaine assemblée générale du 21 mai au 23 mai 2025.

## **5- Le devenir de l'IPSEC**

La Présidente confirme que c'est un souci également pour l'Union Atrium qui suit de très près le problème.

Daniel Poquillon indique qu'en fonction de la dernière assemblée, l'IPSEC semble avoir une perspective de travail plus calme avec une augmentation de la cotisation 2025 de 3 % environ malgré les modifications des règles de remboursement de la Sécurité Sociale ( diminution de la part de la SS sur les consultations médicales de 10 % donc à charge des mutuelles et augmentation du reste à charge).

L'effectif des adhérents retraités est en diminution d'environ 5 % par an. Cependant, il y a encore plus de 7000 retraités inscrits à ce jour dont 500 personnes relèvent de l'ancien contrat « non responsable ».

Des représentants du groupe des retraités ( Egis, Scet-SEM, SEM autoroutes, Icade, Informatique CDC et exVVF) ont eu, jusqu'ici, des échanges réguliers avec l'Institution et ont partagé les droits de votes des retraités aux assemblées générales. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Michel Alemany fait part d'une circulaire syndicale interne relatant la résiliation des contrats Ipsec au 31 décembre 2024 pour les retraités de la CDC.

Renseignements pris auprès de Laurent Forestier, la CDC a effectivement référencé le groupement CNP-Générale de santé pour ses agents propres mais sans rien prévoir pour les retraités des filiales.

Francoise Coquet, Présidente d'ARSCICADE et représentante à l'Ipsec, a précisé que seuls les adhérents pouvaient dénoncer leur contrat , l'Ipsec ne pouvant pas le faire unilatéralement et qu'un projet de fusion Ipsec-Malakoff Humanis était engagé.

## **6- Les relations avec l'Union Atrium**

La Présidente rappelle que l'Union Atrium regroupe l'ARSCICADE HABITAT, l'ARSEPL, EGIS trait d'union, l'Amicale des retraités de l'informatique CDC et des adhérents individuels ;

L'AG de l'UA devrait se tenir le 23 janvier et abordera le problème du devenir de l'IPSEC comme relaté ci-dessus.

La Président souhaite que le Président de l'UA soit convié à l'AG ou tout au moins en fin de réunion pour présenter l'association. A cet effet , il a été voté une augmentation de l'adhésion de l'ARSEPL à 130 €.

Bernard Jacquinot suggère que l'Union Atrium ait accès à notre Site informatique via son Président.

## **7 – Le congrès des EPL**

Trop tard pour celui de 2024, il faut se préoccuper de celui de 2025 fixé au 14-16 octobre à Montpellier.

La Présidente demande à Catherine Léger de faciliter sa présence auprès de la Fédération.

## **8 – Point sur les rencontres et visites**

Statu quo à part la visite du CERN à Genève organisée par Jean-Jacques Lambert : 20 personnes sont inscrites.

La Présidente reconnaît que c'est très difficile à organiser mais un simple repas serait déjà bien pour resserrer les liens.

## **9 – Questions diverses**

Sur avis de Bernard Jacquinot, la Présidente donnera pouvoir à la secrétaire, au trésorier et au trésorier-adjoint afin d'assurer la gestion de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h .

La Présidente

La secrétaire

Anne-Marie RUSSAC

Françoise COSSON